



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



cinémas

du sud

& tilt

La politique éducative et culturelle académique

Dispositif partenarial avec Cinémas du Sud et Tilt

Collège au cinéma dans les Bouches du Rhône

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et l'association Cinémas du sud et Tilt, un dispositif d'éducation à l'image et au cinéma a été mis en place.

Collège au cinéma est un dispositif national initié conjointement par le Ministère de la culture, le Ministère de l'éducation nationale et le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) et relayé localement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA, la DAAC de l'académie d'Aix-Marseille et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Le dispositif, présent dans les Bouches-du-Rhône depuis 1992 a concerné près de 14 000 élèves, 95 établissements et 34 salles de cinéma pour l'année scolaire 2019-2020.

De la 6e à la 3e, Collège au cinéma propose aux élèves de découvrir trois œuvres cinématographiques par an lors de projections organisées à leur intention dans les salles de cinéma et de leur permettre de se constituer les bases d'une culture cinématographique.

Cinémas du Sud et Tilt a été désignée par le CNC, le département des Bouches-du-Rhône et la DRAC PACA pour assurer la coordination de Collège au cinéma. L'association est un réseau qui regroupe 42 salles adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire régional. Elle coordonne également Lycéens et apprentis au cinéma en région PACA depuis 20 ans.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

La participation repose sur le volontariat des enseignants qui souhaitent en faire bénéficier leur(s) classe(s) et doit s'inscrire dans le cadre du projet d'établissement et/ou dans la mise en œuvre du contrat d'objectifs. L'engagement est annuel. A ce titre, chaque classe inscrite doit assister aux trois projections.

L'inscription s'effectue auprès du Conseil départemental via le guide des actions éducatives : www.departement13.fr/les-actions-educatives

Chaque année, la sélection est établie par un comité de pilotage départemental à partir d'une liste nationale (91 films en 2020-2021) établie par le Centre national du cinéma et de l'image animée. De la 6e à la 3e, Collège au cinéma propose aux élèves de découvrir trois œuvres cinématographiques par an lors de projections organisées à leur intention dans les salles de cinéma et de leur permettre de se constituer les bases d'une culture cinématographique. Chaque établissement choisit trois films parmi les cinq proposés avec la possibilité de différencier la programmation pour les élèves de 6e/5e et 4e/3e.

Pour 2020-21 :

- **OLIVER TWIST** de David Lean
GRANDE-BRETAGNE, 1948. NOIR ET BLANC. 2H. VO

- **CHICKEN RUN** de Nick Park et Peter Lord
GRANDE BRETAGNE, 2000. ANIMATION. COULEURS, 1H24. VO OU VF

- **DOUZE HOMMES EN COLÈRE** de Sidney Lumet
ETATS-UNIS, 1957. NOIR ET BLANC, 1H37. VO

- **SWAGGER** de Olivier Babinet
FRANCE, 2016. COULEURS. 1H24.

- **HORS JEU** de Jafar Panahi
IRAN, 2005. COULEURS, 1H22. VO

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription au dispositif s'effectue auprès du Conseil départemental via le guide des actions éducatives :

<https://www.departement13.fr/le-13-en-action/education/les-dispositifs/les-actions-educatives/>

En bas de la page, rechercher une fiche. Le dispositif apparaît sous la rubrique "Education à l'image et aux bons usages du numérique".

La date limite d'inscription est fixée au 22 mai 2020. (sous-réserve)

Les effectifs seront confirmés aux établissements en juillet.

Accompagnement du dispositif

Journées de formation et pré-visionnement

Afin de voir ou revoir les films et d'amorcer un travail pédagogique, deux journées sont organisées dans l'année pour les enseignants inscrits au dispositif. L'invitation à ces journées vous parviendra par la DAAC.

■ Vendredi 25 septembre 2020 au cinéma, projection de 3 films.

■ Lundi 12 octobre 2020 au cinéma, formation autour des films, Oliver Twist de David Lean et Douze hommes en colère de Sidney Lumet.

Une formation supplémentaire sur une question de cinéma et/ou un film est inscrite au Plan Académique de Formation en public désigné.

■ Lundi 22 mars 2021 : le programme et le lieu sont donnés en cours d'année.

Les dates sont sous réserve.

CONTACTS

Département 13 : Christine ROME-CHASTEAU
04.13.31.23.20 – christine.romechateau@departement13.fr

Coordination cinémas du sud et tilt : Céline BERTHOD Coordinatrice Collège au cinéma
Tel : 04 13 41 57 90 – college@cinemasdusud.fr

Formation responsable DAAC domaine cinéma et audiovisuel : Muriel Benisty
daac.cinema@ac-aix-marseille.fr